

Liste des servitudes d'utilité publique (SUP)

Date 04/07/2024

Territoire :

Altorf

	Catég. SUP	Nom SUP	Description	Gestionnaire	Actes	Date Décision	communes concernées	Le cas échéant Abrogé le :
1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancienne église abbatiale Saint-Cyriaque / Classé / place Saint-Cyriaque / Eglise, actuellement église paroissiale Saint-Cyriaque / Eglise en totalité et maître-autel / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêtés préfectoraux	12/05/1932 21/03/1983	ALTORF	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancienne maison abbatiale Saint-Cyriaque / Partiellement Inscrit / place Saint-Cyriaque / Façade à pignon sur rue et portail Renaissance de l'ancienne maison abbatiale actuellement presbytère / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	28/07/1937	ALTORF	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Périmètre de protection modifiée Menhir dit « Lange Stein » à DORLISHEIM	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	15/07/2015	ALTORF	
4	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Grange d'imièr / Partiellement Inscrit / 10 cour de la dîme / Façades et toitures / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	19/08/1993	ALTORF	
5	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Puits place Saint-Cyriaque / Inscrit / place Saint-Cyriaque / Puits du jardin du presbytère / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	28/07/1937	ALTORF	
6	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat de GRIESHEIM n°2 (à Bischoffsheim) et GRIESHEIM n°3 (à OBERNAL) - Périmètres de protection immédiat, rapproché et éloigné	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	28/01/1975	ALTORF	
7	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de MOLSHEIM et Environs: Alimentation en Eau Potable du Syndicat des Eaux de MOLSHEIM et Environs (forage d'Altorf 1 n°02714X0002) -périmètres de protection rapprochée et éloignée A.P Modificatif du 17/02/2015 sans incidence sur les périmètres de protection	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêtés préfectoraux	23/01/1975 17/02/2015	ALTORF	
8	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de MOLSHEIM et Environs: Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable (forage d'Altorf 2 n°02714X0101) -périmètre de protection rapprochée et éloignée ap Modificatif du 13/04/2015 sans incidence sur les périmètres de protection	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêtés préfectoraux	17/03/1992 26/02/1998 30/04/2015	ALTORF	
9	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67008-ALTORF-01(CI GDS) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 210 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	ALTORF	
10	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN500-2008-RINGELDORF-ALTORF 67.7 bar 2.31222 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 195 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	ALTORF	

11	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	-Nom de la canalisation 406, 277 -1, 25, 315, 345, 317, 45, 297, 277 -2, 277-3, 316, 353 et 387, PMS 25, DN 300, Longueur (m) 2877, Implantation Enterré, SUP1 50m, SUP2 5m, SUP3 5m -Nom de la canalisation 415, 418, 410, 411, 127 , 324, 362,231 et 476, PMS 25, DN 150, Longueur (m) 772,5, Implantation Enterré, SUP1 25m, SUP2 5m, SUP3 5m -Nom de la canalisation 400, PMS 25, DN 100, Longueur (m) 0,7, Implantation Enterré, SUP1 10m, SUP2 5m, SUP3 5m -Nom de la canalisation 60 et 352, PMS 25, DN 50, Longueur (m) 42,8, Implantation Enterré, SUP1 10m, SUP2 5m, SUP3 5m -Nom de la canalisation 269-1, 1, PMS 25, DN 300, Longueur (m) 0, Implantation Enterré, SUP1 50m, SUP2 5m, SUP3 5m -Nom de l'installation ALTORF, SUP1 20m, SUP2 5m, SUP3 5m	RESEAU GDS	Arrêté préfectoral	22/05/2024	ALTORF
12	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	-Canalisations de transport de gaz H.P. DN 500 RINGELDORF-ALTORF	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	19/06/2008	ALTORF
13	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C352 HTB 63 kV ligne ALTO-GRAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			ALTORF
14	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	E515 THT 225 kV ligne MARL-MOLS2	ELECTRICITE DE STRASBOURG			ALTORF
15	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 400kV N0 1 BEZAUMONT - MARLENHEIM et 400kV N0 1 MARLENHEIM - SCHEER	RTE Centre D&I Nancy			ALTORF
16	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C379 HTB 63 kV ligne ALTO-MOLS	ELECTRICITE DE STRASBOURG			ALTORF
17	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	E514 THT 225 kV ligne MARL-MOLS1	ELECTRICITE DE STRASBOURG			ALTORF
18	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) de la BRUCHE Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	28/11/2019	ALTORF
19	PM4	- ZONES DE RETENTION DES EAUX	Zone de rétention des eaux de crue de la Bruche pour la protection des zones habitées	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	27/09/2010	ALTORF
20	PT1	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques.	Centre radioélectrique de STRASBOURG-DUTTLENHEIM: -zone de garde (1000 m de rayon) -zone de protection (1000 m de rayon)	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Décret	14/03/1991	ALTORF
21	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Centre de STRASBOURG-DUTTLENHEIM/ -zone secondaire A de dégagement (rayon de 1400 m) -zone secondaire C de dégagement (rayon de 2000 m)	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Décret	06/12/1990	ALTORF
22	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			ALTORF
23	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aériennes de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome STRASBOURG-ENTZHEIM	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	24/08/2012	ALTORF
24	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aériennes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			ALTORF